

Communiqué de presse

24 octobre 2024

L'INDUSTRIE EUROPEENNE DU VERRE D'EMBALLAGE SUR LA VOIE D'UNE PRODUCTION ZERO CARBONE DEMANDE UN ACCES RAPIDE AUX INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES A FAIBLE TENEUR EN CARBONE

*Publication du rapport "[One Destination, Multiple Pathways: How the European Container Glass Industry is Decarbonising Glassmaking](#)" **

L'industrie européenne du verre d'emballage a publié aujourd'hui son **rapport historique**, marquant la première initiative aussi aboutie à l'échelle de l'industrie pour présenter les mesures prises visant à la décarboner la production du verre. Ce rapport, rendu disponible ce jour sur le site Internet de la FEVE, est accompagné d'une carte en ligne avec plus de 90 études de cas présentant les efforts de décarbonation de l'industrie à travers l'Europe.

Bien que l'ensemble de la filière soit pleinement engagé dans cette transformation, elle ne peut pas atteindre ses objectifs ambitieux seule. La collaboration de l'ensemble des parties prenantes est essentielle pour que l'industrie du verre d'emballage puisse proposer une solution d'emballage qui soit non seulement entièrement circulaire, mais aussi neutre sur le plan climatique.



Un besoin urgent d'accès à une énergie abordable à faible teneur en carbone

L'accès rapide à une énergie abordable et à faible teneur en carbone est une étape cruciale pour atteindre l'objectif de l'industrie en matière d'émissions nettes d'ici à 2050. Actuellement, 80 % des émissions directes de carbone de l'industrie des emballages en verre proviennent de la combustion de gaz naturel. Le passage à des sources d'énergie à faible teneur en carbone est

donc une priorité absolue. Plus de 90 % des emballages en verre produits dans l'UE sont fabriqués par des entreprises qui se sont engagées à respecter l'initiative « Science-Based Targets initiative » (SBTi).

Le soutien de l'UE avec des instruments financiers nouveaux ou existants est crucial.

L'accès à de nouveaux instruments financiers ou la poursuite de ceux existants pour soutenir les efforts de l'industrie dans la transition est également essentiel. Les fours employés pour la production du verre d'emballage ayant une durée de vie de 10 à 15 ans et un taux de remplacement annuel estimé entre 7 et 10 %, il est impératif que les anciens fours soient progressivement remplacés par des fours pouvant fonctionner avec des technologies à faible émission de carbone. C'est maintenant qu'il faut agir pour que le secteur atteigne son objectif de zéro émission nette en 2050. Actuellement, l'industrie du verre d'emballage investit plus de 600 millions d'euros par an dans l'innovation et la décarbonation, y compris dans l'efficacité et la modernisation des usines. Pour atteindre pleinement l'objectif « zéro carbone », on estime que 20 milliards d'euros de dépenses d'investissement supplémentaires seront nécessaires d'ici 2050 pour moderniser les procédés et décarboner la production. Il s'agit d'une estimation prudente qui ne tient pas compte de l'augmentation des coûts opérationnels liés à la sécurisation de l'accès à des sources d'énergie peu carbonées et à leur utilisation.

Le verre : Un partenaire fiable pour un avenir durable - Il faut continuer à lui faire confiance

Les fabricants d'emballages en verre sont résolument engagés à relever le défi de la décarbonation, à répondre à la demande croissante des clients pour un verre à faible teneur en carbone et à positionner le verre comme le matériau d'emballage durable de l'avenir. Matériau permanent pouvant être recyclé à 100 % et à l'infini sans perte de qualité, le verre affiche un taux de collecte impressionnant en Europe, à 80,2 % en 2022, la majeure partie du matériau étant recyclée en circuit fermé. En outre, le verre est un matériau d'emballage sûr qui ne libère pas de produits chimiques nocifs dans les produits, quel que soit le nombre de fois où il est recyclé.

L'industrie appelle ses clients à continuer à faire confiance au verre et à le choisir comme la solution d'emballage privilégiée, en nous rejoignant dans ce parcours vers un avenir durable.

Un matériau essentiel pour des services indispensables

Avec 162 usines de fabrication de verre réparties dans toute l'Europe, l'industrie du verre d'emballage représente 125 000 emplois directs et indirects. En outre, plus de 140 milliards d'euros d'exportations européennes sont emballés dans du verre, tandis qu'on estime à 45 000 le nombre d'entreprises manufacturières dans l'UE qui dépendent de l'emballage en verre pour vendre leurs produits, dont 98 % sont des PME. Le rôle du verre dans les secteurs pharmaceutique, alimentaire, des boissons, de la parfumerie et des cosmétiques est essentiel et il demeure un matériau d'emballage indispensable.

Pour en savoir plus sur les projets de décarbonation et les innovations en cours dans l'industrie, téléchargez le rapport complet ici : <https://feve.org/decarbonisation-glass-packaging/>

À propos de la FEVE

La FEVE, la Fédération européenne du verre d'emballage, représente plus de 90 % de la production d'emballages en verre en Europe. La FEVE promeut les avantages environnementaux, économiques et sanitaires de l'emballage en verre tout en menant les efforts de l'industrie pour passer à une économie circulaire et durable.

www.feve.org

*Une destination, des voies multiples : Comment l'industrie européenne du verre d'emballage décarbone la fabrication du verre » publié aujourd'hui

A PROPOS DE LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIES DU VERRE

La Fédération des Chambres Syndicales des Industries du Verre représente en France les industries verrières relevant des filières de l'emballage, du verre plat, de la gobeletterie, de l'isolation, de la fibre et des verres techniques. Elle regroupe les chambres syndicales des Verreries Mécaniques de France (CSVMF), des Fabricants de Verre Plat (CSFVP) et des Verreries Techniques. www.fedeverre.fr

CONTACTS PRESSE : CLAIR DE LUNE

Raphaëlle Amaudric & Charline Alzial
raphaëlle.amaudric@clairdelune.fr – charline.alzial@clairdelune.fr
+33 (0)6 87 33 98 08 – +33 (0)6 75 35 12 95
www.clairdelune.fr

FÉDÉRATION DES INDUSTRIES DU VERRE

Françoise Gandon – Chargée de communication
françoise.gandon@fedeverre.fr
+33 (0)1 42 65 96 54 – +33 (0)7 70 28 89 61